

P R E F E C T U R E D E L ' A I N

Bourg-en-Bresse, le

1 6 MAI 1995

DIRECTION DES ACTIONS INTERMINISTERIELLES

BUREAU DE L'URBANISME, DU TOURISME
ET DES AFFAIRES CULTURELLES

MG/AMG

ARRETE

Le Préfet de l'Ain,

**Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques, l'ensemble des textes qui l'ont complétée et modifiée, et notamment la loi n° 70-1219 du 23 décembre 1970 ;

Vu le décret n° 71-858 du 19 octobre 1971 pris pour l'application de la loi du 23 décembre 1970 ;

Vu l'avis de la Commission Départementale des Objets Mobiliers en date du 23 mars 1995 ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er :

Les objets mobiliers ci-après désignés, sont inscrits sur l'Inventaire Supplémentaire à la liste des Objets Mobiliers Classés :

CHATILLON-SUR-CHALARONNE - Eglise :

- statue, Saint Eloi, bois polychrome et doré, 104 cm, XVIe s.
- statue, Saint Sébastien, noyer ciré, 2,50 m, 1910, oeuvre de Jean Tarrit, sculpteur chatillonnais (1865-1950)
- statue, Saint Roch, bois polychrome, repeint sous la Restauration, 115 cm, XVIIIe s.
- statue, Vierge à l'enfant, bois décapé, 102 cm, XVIIIe s.

.../...

- Christ, bois polychrome, sur croix en fer forgé, 68 cm, XVIIe s.
- maître-autel, marbre polychrome noir et blanc avec appliques de bronze redoré, 288 x 148 x 101 cm, sculpté en 1743 par Claude Régnier de Bourg
- paire d'anges ailés, bois doré et polychrome, 110 cm, XVIIIe s. Aujourd'hui placés sur l'orgue latéral (nord), ils étaient jusqu'en 1966 de chaque côté de l'autel
- ciboire, vermeil, ht : 36 cm, diamètre du pied : 16 cm, diamètre de la coupe : 13,5 cm, XIXe s. (2 poinçons - Favier, orfèvre)
- ostensor, vermeil, 78 cm, XIXe s. (2 poinçons)
- cloche "Jean-Baptiste Lablanche et Jeanne-Lucrèce de Raffin", bronze, 1826
- cloche "Etienne-Marie Dangeville et Antoinette Murillon-Guillin", bronze, 1826

- statue, Sainte Marguerite, bois polychrome, 120 cm, XVIe s.
- reliquaire, bois doré, XVIIIe s., 66,5 cm, décoré de chutes d'anges. Reliques : Sainte Anastasie, Saint Vincent, Saint Juste, Saint Mathieu apôtre, Saint Jérôme, Saint Polycarpe, Saint François Régis, Sainte Victoire, Saint Christophe. Deux sceaux : une croix patée avec des petites croix entre chaque branche et un sceau d'Evêque avec initiales JF
- cloche "Joseph et Marie-Claudine Blanchard", bronze, 1672
- cloche "Pierre de Jacob et Jeanne Guichenon", bronze, 1672

ARTICLE 2 :

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à :

- Monsieur le Maire de CHATILLON-SUR-CHALARONNE,
- Monsieur le Ministre de la Culture et de la Francophonie,

et dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Conservateur Régional des Monuments Historiques,
- Monsieur le Directeur Départemental des Archives,
- Madame le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art,
- Monsieur le Lieutenant-Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie de l'Ain.

Pour ampliation
 Par délégation
 L'Attaché Chef de Bureau



S
 Sylviane BERTHILLOT

Le Préfet,

Pour le Préfet
 le Secrétaire Général
 signé : Pierre André PEYVEL